

83AJ

MAIN-D'ŒUVRE FRANÇAISE EN ALLEMAGNE (1942-1945)

Intitulé : MAIN-D'ŒUVRE FRANÇAISE EN ALLEMAGNE.

Niveau de classement : regroupement de fonds.

Dates extrêmes : 1942-1946.

Importance matérielle : 5,40 m. l. (36 articles).

Conditions d'accès : librement communicable.

Noms des producteurs :

Délégation française auprès du *Reichsnährstand* et Commissariat général à la main-d'œuvre française en Allemagne (CGMOFA), devenu le Commissariat général à l'action sociale pour les Français travaillant en Allemagne (CGASFTA).

Histoire des producteurs :

Le Service de la main-d'œuvre française en Allemagne, créé par la loi du 26 mars 1942 et placé sous la direction effective de Gaston Bruneton, avait avant tout un rôle social. Il s'occupa ainsi des volontaires pour l'Allemagne, puis, après la loi du 4 septembre 1942 relative à l'utilisation et à l'orientation de la main-d'œuvre en France, des requis professionnels. Dès l'origine, il disposait en Allemagne d'une délégation générale, basée à Berlin, et en France de deux directions, l'une technique, l'autre sociale.

Devant l'élargissement du recrutement des travailleurs, ce service fut transformé en Commissariat général à la main-d'œuvre française en Allemagne. Créé par la loi du 6 février 1943 et placé sous l'autorité du Comité interministériel à la Main-d'œuvre, le Commissariat concernait aussi les requis du travail obligatoire et les prisonniers transformés en travailleurs libres. Réorganisé par la loi du 1^{er} janvier 1944, il prit le nom de Commissariat général à l'action sociale pour les Français travaillant en Allemagne (CGASFTA).

Histoire de la conservation :

Ce fonds est entré par versement aux Archives nationales en janvier 1952.

Présentation du contenu :

Outre quelques épaves provenant de la délégation française auprès du *Reichsnährstand* (correspondance avec des prisonniers de guerre français ou avec des hommes de confiance ; dossiers de nature médico-sociale), on trouve dans la sous-série 83AJ les archives des principaux services parisiens du Commissariat général à la main-d'œuvre française en Allemagne, devenu le Commissariat général à l'action sociale pour les Français travaillant en Allemagne (cabinet, service administratif et financier, service social, propagande sociale et information, bureau de presse, service d'inspection, service technique et service de liaison), celles de la Délégation officielle en Allemagne auprès du *Deutsche Arbeitsfront* (service intendance, service culturel, service d'action sociale, service financier), ainsi que quelques dossiers des délégations régionales de Berlin et de Stuttgart et de l'inspection de Francfort.

Instrument de recherche : rép. num. détaillé dact., par E. Dunan, J.-D. Pariset et P. Cézard, 15 p.

Sources complémentaires :

- **archives d'autres producteurs en relation :**

- Procès du commissaire Gaston Bruneton devant la Haute Cour de Justice (3W/113 à 120)
- Délégation du Gouvernement dans les territoires occupés (DGTO) : main-d'œuvre en Allemagne (F/60/1484).

Sources de la notice :

Introduction du répertoire numérique de la sous-série 83AJ.

Les Archives nationales. État général des fonds, publié sous la direction de Jean Favier, directeur général des Archives de France (tome V).

Date de la notice : 2009.

Auteurs de la notice : Patricia GILLET.

**Délégation française près le *Reichsnährstand*
(1942-1945)**

- 83AJ/1 et 2. Correspondance avec des prisonniers de guerre français employés dans l'agriculture allemande.
- 83AJ/3 et 4. Correspondance avec les hommes de confiance des *Kreis* des régions de la Marche de l'Ouest, de Rhénanie et des Oberwesel-Rhein.
Dossiers de l'assistant médico-social G. Beynes.

**Commissariat général à l'action sociale
pour les Français travaillant en Allemagne (CGASFTA)¹**

- 83AJ/5 à 16. Service de Paris. 1942-1944.
5 à 9. Organisation, correspondance du commissaire Bruneton, demandes de recherche, correspondance diverse.
10. Centres d'hébergement et de distribution ; service administratif et financier.
11 à 15. Services sociaux : organisation, documentation, propagande et information, inspection, service technique.
16. Divers.
- 83AJ/17 à 36. Délégation officielle française près le *Deutsche Arbeitsfront* en Allemagne. 1942-1946.
17. Organisation, circulaires, courrier, personnel. 1944-1945.
18 et 19. Service intendance : correspondance, habillement des travailleurs. 1943-1945.
20 à 25. Service culturel : correspondance, notamment avec les délégations régionales, bibliothèques, fêtes dans les camps. 1943-1945.
25 (*suite*). Service cinéma ; foyers et amicales. 1943-1945.
26. Tournées théâtrales ; sports. 1943-1944.
27. Modélisme ; contrôle financier des amicales ; étudiants ; service juridique. 1943-1946.
28. Bureau médical : correspondance, notamment avec les étudiants en médecine, listes d'étudiants en médecine, pouponnières. 1943-1945.
29 à 31. Service d'action sociale : malades, enquêtes sur des cas particuliers, correspondance. 1943-1945.
32 et 33. Service financier : comptabilité des délégations régionales ; délégations régionales de Berlin et de Stuttgart ; inspection de Francfort : correspondance. 1942-1945.
34. Services de Hambourg, de Hanovre-Brunswick, et de Weimar. 1943-1946.
35 et 36. Publications du Commissariat et documentation imprimée sur le travail en Allemagne. 1942-1945.

¹ Ex-Commissariat général à la main-d'œuvre française en Allemagne (CGMOFA).